



STAGE EN ENTREPRISE ----- FICHE GUIDE

Technicien Supérieur

E.T. - Electrotechnique

Période de stage : 17 mai au 02 juillet 2021

DOCUMENTS CONCERNANT LE STAGE :

L'étudiant a en charge l'ensemble des documents ci-dessous
Il doit les remettre, aux lieux et dates prévus ci-dessous

- | | |
|---|--|
| ⇒ | <i>Certificat de stage (fiche verte) à remettre le ** juin 2021</i> |
| ⇒ | <i>Rapport de stage à remettre le ** juin 2021</i> |
| | <i>-1 exemplaire pour l'Entreprise</i> |
| | <i>-1 exemplaire pour le Lycée –(sera remis à l'enseignement de français chargé du CCF</i> |
| | <i>-1 exemplaire pour le stagiaire – A conserver -</i> |

■ RAPPORT DE STAGE

◇ **Présentation** : La page de garde doit **OBLIGATOIREMENT** comporter :

- ⇒ *Raison Sociale de l'Entreprise*
- ⇒ *Nom et Prénom du Stagiaire*
- ⇒ *Nom du Lycée*
- ⇒ *Section de Technicien Supérieur*
- ⇒ *Dates du Stage – Session BTS*

◇ **Contenu** :

La structure et le contenu doivent être conformes aux objectifs définis pour les épreuves d'examen (*Voir au dos*).
Les documents concernant l'Entreprise ne peuvent être utilisés sans l'approbation du tuteur de stage.

■ CERTIFICAT DE STAGE

◇ A établir par l'Entreprise, indiquant la présence du stagiaire pour la période légale du stage et à remettre au stagiaire en fin de stage.

Ce document est **OBLIGATOIRE** pour l'inscription à l'examen

Toulouse, le 17 mai 2021

J.BIASIO
Directeur délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques